

Mécomptes publics

Le revenu universel de Benoît Hamon : un désastre

Le candidat de la gauche doit dire précisément quelles dépenses publiques remplacera son dispositif



par François Ecalle

Benoît Hamon propose d'attribuer un "revenu universel d'existence" de 750 € par mois sans condition, notamment de revenu, progressivement à l'ensemble de la population. Son coût annuel à terme serait de 600 Md€, ce qui correspond à la moitié des dépenses publiques.

Le revenu universel a été proposé par des économistes que certains qualifieraient d'ultralibéraux, souvent en l'associant à un impôt proportionnel au revenu pour le financer. Une CSG au taux de 38 % pourrait ainsi financer une dépense de 600 milliards d'euros. Ce système, revenu universel et impôt proportionnel, assurerait, selon ses promoteurs, un niveau de vie minimal à chaque Français tout en l'incitant plus à travailler que le système actuel.

"Le revenu universel a été proposé par des économistes que certains qualifieraient d'ultralibéraux, souvent en l'associant à un impôt proportionnel au revenu pour le financer"

En effet, chaque euro supplémentaire gagné par son travail lui rapporterait 0,62 € après impôt alors que, aujourd'hui, il gagne en net seulement 0,40 € en moyenne, parce qu'il voit baisser ses prestations sociales (RSA, allocations logement...) et augmenter ses impôts et cotisations (sans compter les taxes indirectes comme la TVA).

Entre ultralibéralisme et folie dépensière

Pour ces économistes, ce revenu universel remplacerait la plupart des prestations sociales et des services publics dont la consommation est individualisable (éducation...). Chacun recevrait le minimum nécessaire pour vivre, le compléterait par une activité professionnelle, le dépenserait pour des biens et services de son choix et s'assurerait librement contre tous les risques, y compris les actuels "risques sociaux" (maladie, retraite...). Le total des prestations sociales atteignant presque 600 Mds€, le revenu universel n'augmenterait donc pas les dépenses publiques et pourrait être versé sans augmenter les prélèvements obligatoires. Il faudrait seulement remplacer une partie d'entre eux, notamment les cotisations, par une CSG à 38 %. L'État renoncerait à intervenir pour procurer des services et des assurances aux ménages.

"Les conséquences de l'instauration d'un revenu universel sur la compétitivité des entreprises, l'attractivité du territoire, l'investissement et l'emploi, ou encore la fraude fiscale et sociale, seraient désastreuses"

Ce n'est certainement pas la vision de Benoît Hamon, qui n'a pas annoncé la suppression de prestations ou de services publics. On peut seulement supposer que le revenu universel remplacerait les minima sociaux (25 Mds€) et les allocations familiales (15 Mds€), chaque enfant y donnant droit, mais ces économies ne changeraient pas la nature du problème : il faudrait accroître les prélèvements obligatoires d'environ 550 Md€, soit de 55 %. Quels que soient les impôts ou cotisations qui seraient relevés, les conséquences de l'instauration d'un revenu universel sur la compétitivité des entreprises, l'attractivité du territoire, l'investissement et l'emploi, ou encore la fraude fiscale et sociale, seraient désastreuses.

Benoît Hamon doit expliquer clairement où se situe son projet de revenu universel entre ultralibéralisme et folie dépensière, c'est-à-dire quelles dépenses publiques précises il remplacera.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François ECALLE.